

**EPACA-Sud : Brigitte, bonjour. En 2011, tu as réussi le D.U Écrivain public - auteur conseil et tu viens déjà de créer ta première entreprise à Mouans-Sartoux dans les Alpes-Maritimes. Quel est ton statut professionnel ?**



**B.H. :** Cannoise de naissance, j'habite Mouans-Sartoux depuis longtemps, 1963 précisément. J'affectionne mon village et j'ai envie de m'y installer professionnellement. Il est authentique, un peu particulier dans le paysage azuréen ; on dit de lui que c'est un village « Gaulois » !

Pour l'instant mon statut professionnel n'est pas encore défini. **Je suis inscrite comme demandeur d'emploi et je lance mon activité au sein d'une couveuse d'entreprises.** Pépinière, couveuse sont des termes pour les « entrepreneurs à l'essai » ; je fais mes armes sous l'œil avisé de personnes accompagnant des « jeunes » entrepreneurs. La couveuse me permet de tester mon activité en utilisant son numéro de SIRET. Je peux vendre mes prestations et les facturer normalement, dans les règles. C'est une sécurité et je peux ainsi tester la viabilité de mon projet.

Au terme de la période, qui dure le temps jugé nécessaire, mais ne peut pas excéder 3 ans, je serai en possession de tous les éléments qui me permettront d'opter pour le statut le plus en adéquation avec mon activité.

**EPACA-Sud: Quels étaient selon toi tes principaux atouts (expériences ou formations antérieures au D.U., conditions particulières, environnement, retombée de stage...) pour te lancer ?**

**B.H.** Mes atouts sont certainement ma sociabilité et la disposition que j'ai à apaiser, à rationaliser et à montrer des solutions. De nature plutôt optimiste, j'ai suffisamment d'énergie, de volonté et de passion pour communiquer sur le métier écrivain public – auteur conseil et convaincre, je l'espère.

Mon expérience professionnelle en tant que journaliste m'avait apporté des certitudes sur l'écriture : je pensais savoir écrire ; la formation a tout bouleversé... et c'est tant mieux ! En effet, ma pratique de l'écriture était formatée pour correspondre au support pour lequel je travaillais ; en formation nous avons appris l'écriture personnelle, l'écoute et l'adaptation de l'écriture selon les situations. J'ai découvert l'OULIPO, les contraintes productives, mais aussi la rigueur de la nouvelle, celle de l'écriture théâtrale...

**L'écriture est différente si elle accompagne quelqu'un en difficulté avec l'écrit afin qu'il réalise ses démarches administratives ou lorsqu'il doit faire valoir ses droits. Dans la pratique, l'écrivain public est à l'écoute et s'adapte à son interlocuteur quelle que soit sa demande.**

La presse et l'édition sont une école de précision et de respect pour le texte et les règles de typographie bien sûr, mais aussi pour les techniciens de la chaîne de fabrication et au final pour le lecteur. J'y ai énormément appris, techniquement, mais aussi humainement. Les interactions ou plutôt l'alchimie qui se produit en travaillant en équipe est si riche !

Un autre atout est certainement le local dont je dispose au cœur du village. Il me donne une visibilité que je complète avec une communication sur le D.U. en répondant aux personnes qui s'y arrêtent et m'interrogent. C'est le local et la plaque que j'y ai apposée qui m'ont permis d'obtenir mes premiers clients.

### **EPACA-Sud: Quelles sont les plus grosses difficultés que tu as rencontrées ?**

**B.H. :** C'est dans le cadre de l'enquête de terrain que j'ai entreprise auprès des CCAS que j'ai rencontré le plus de difficultés. Je souhaite en effet évaluer les besoins en terme d'écriture au niveau des administrations, des institutionnels et connaître les moyens mis en place pour les couvrir. Ma première cible est celle des CCAS car je suis persuadée que, vers elles, convergent toutes les difficultés. D'abord, il est très difficile d'obtenir un rendez-vous. Puis, je me suis rapidement aperçue qu'à la question : « *Qu'est-ce pour vous un écrivain public ?* », la réponse était souvent : « *un bénévole dévoué* ». L'enseignement spécifique et le diplôme sont une découverte pour beaucoup. **La méconnaissance du métier d'écrivain public – auteur conseil, des compétences mises en œuvre et des limites de la profession sont certainement un frein à l'utilisation de ce prestataire professionnel.**

Il est clair que l'enquête a mis en évidence le manque du service que pourrait apporter l'écrivain public. Il peut soulager des agents de certaines tâches qui n'entrent pas directement dans leur domaine. L'écrivain public peut se faire relais, réorienter en toute connaissance, créer ou maintenir du lien, (re)donner confiance. Il ne prend la place de personne. Au contraire, il apporte une disposition, des connaissances, une expérience ; il a reçu un enseignement lui permettant d'être efficace tout en étant profondément humain et bienveillant.

**Un autre souci auquel j'ai été confrontée est certainement la partie mercantile du service.**

L'expérience que j'ai eue lors du stage pratique dans le cadre du D.U. était une permanence gratuite, ce qui me libérait totalement de cette préoccupation. Les personnes en difficulté avec l'écrit sont fréquemment en difficulté financière. Aujourd'hui, les personnes pour qui j'ai écrit jusqu'à présent m'ont montré la même reconnaissance que les usagers de l'Antenne de Justice, y compris en remplissant leur chèque. C'est donc que le service leur est utile et précieux. Mais combien sont-elles à ne pas pouvoir l'utiliser pour des raisons financières ?

**EPACA-Sud: Un complément dans la formation pourrait-il, selon toi, pallier ces éventuelles difficultés ?**

**B.H.** La formation est variée, elle touche absolument tous les aspects de la pratique de l'écrivain public – auteur conseil, toutefois, **elle occulte la présentation de l'organisation des instances régionales, territoriales, locales.** Avant d'entreprendre une prospection ou une enquête, il me semble logique de comprendre le fonctionnement ; au sortir de la formation, nous n'avons pas cette information. Il n'y a pas à proprement parler d'organigramme des institutions et des passerelles entre elles si bien que la lisibilité des responsabilités est « obscure » pour le néophyte. A qui est-il le plus judicieux de s'adresser lorsque l'on veut communiquer sur le métier ? C'est seulement en rencontrant les personnes que l'on perçoit les arcanes de l'organisation.

La bureautique que nous avons trouvée pendant la formation un peu rébarbative s'est avérée rapidement indispensable. **J'ajouterais volontiers quelques pincées de création de site internet, quelques zestes d'initiation au blog, une information ou une initiation aux réseaux sociaux...**

## EPACA-Sud: As-tu fait un plan de communication et/ou une étude de marché ?

**B.H.** : Pendant la formation, nous avons avec mes consœurs Françoise Court et Gabrielle Mène réalisé l'étude de marché. Nous avons essayé d'être proches de nos objectifs réels et de nos envies. Aujourd'hui, comme je l'expliquais précédemment, je m'attèle à une étude de terrain. Je la mènerai à terme et j'obtiendrai ainsi une vision à la fois globale et précise des besoins et de leur couverture sur mon secteur. Quant au plan de communication, il s'impose. Il faut disposer tout au moins d'une carte professionnelle. Il est nécessaire de faire savoir qu'un cabinet d'écrivain public est ouvert et opérationnel, tout comme n'importe quel service doit se faire connaître pour trouver sa clientèle. La presse écrite sur des supports locaux reste un bon moyen d'informer les habitants d'une commune, d'un secteur.



Ensuite, une brochure ou un flyer répertoriant les prestations et les champs d'intervention de l'écrivain public me semble tout aussi important. J'exerce en utilisant mon nom, toutefois, je me rends compte que pour la rédaction d'une brochure A4, 3 volets, décrivant mes champs d'intervention, il est nécessaire que l'activité ait son intitulé, un nom propre. La cible clientèle est large, le nom doit donc exprimer à la fois l'écriture pour les amoureux des mots, mais aussi la vocation sociale de l'écrit, les aspects techniques et commerciaux de l'écriture, celle destinée à l'entreprise...

## EPACA-Sud: Quelle est ta cible de prédilection ?

**B.H.** : Une cible de prédilection, j'en ai une effectivement ; il s'agit pour moi de transformer l'essai concluant de mon stage à l'Antenne de Justice de Garbejaire, Valbonne Sophia Antipolis. **Venir en assistance aux personnes qui rencontrent des difficultés avec l'écrit, les non francophones, ceux qui ont gardé un souvenir lointain et frustrant de leur scolarité, leur permettre d'expliquer une situation, de saisir leur droit, de contester une décision, de signaler un dysfonctionnement... Il y a pléthore de motifs ...**

**Je compte aussi participer à la conservation de souvenirs, de fragments de vie, de récits de voyage...**

Parallèlement, je n'occulte pas les compétences que m'ont apportées la presse et l'édition, c'est la raison pour laquelle je souhaite les exploiter auprès des professionnels de l'édition, des entreprises.

**EPACA-Sud: Comment définirais-tu ce qu'il y a d'original dans ta démarche ?**

**B.H. :** Y a-t-il vraiment de l'originalité dans ma démarche ? Pour celles et ceux qui ont suivi les enseignements de la formation préparant au métier d'écrivain public - auteur conseil, il n'y a aucune originalité.



Nous sommes en mesure de travailler en atelier d'écriture auprès de publics divers, d'intervenir auprès de CCAS ou de maisons de la Justice et du droit ou d'Antennes de Justice pour prêter une oreille attentive et écrire pour ceux qui ne le peuvent pas ou éprouvent des difficultés à le faire. Nous pouvons apporter une relecture distanciée à tout projet d'écriture, nous pouvons nous immiscer au sein d'une équipe d'intervenants pour impulser l'écriture. J'envisage d'ouvrir mon activité à la cible professionnelle en proposant mes services pour l'élaboration de sa communication écrite. Je souhaite rester diversifiée dans mes interventions...

**Il n'y a pas de modèle unique d'écrivain public – auteur conseil, je crois qu'il y en a autant que de personnes exerçant le métier, chacune nourrie de ses expériences humaines et professionnelles.**

**EPACA-Sud: Selon toi, quels sont les « passages obligés » pour s'installer ?**

**B.H.** Il est un peu délicat pour moi de répondre dans la mesure où je ne suis pas totalement « entrepreneur ». Il est évident que les premières démarches sont celles que tout entrepreneur doit réaliser auprès de son centre de formalités des entreprises. Ensuite, il faut se mettre en conformité avec les assurances : responsabilité civile exploitation, l'assurance « risques » pour les clients, le matériel... Lorsqu'un étudiant entreprend des études validantes comme celles du D.U. Ecrivain public – Auteur conseil, le projet d'installation a mûri dans son esprit. Si le travail que nous avons à réaliser pendant le D.U. pour

l'enseignement « Mercatique » a été élaboré autour d'un projet pragmatique, il est dans ce cas quasiment exploitable.

Il faut choisir ses prestations, affiner son étude de marché afin d'appliquer des tarifs justes. Réaliser un diagramme de « Gantt » est une chose utile. Il suffit de noter par poste tout ce qu'il est indispensable d'accomplir pour être véritablement opérationnel, estimer le temps nécessaire pour chaque opération et constater au fur et à mesure l'avancée. Ce diagramme met en évidence tout ce qui est déjà achevé ; il rassure, car il concrétise visuellement le travail réalisé. C'est réjouissant, notamment lorsque l'on est touché par une perte de confiance passagère, ce qui arrive lorsque l'on démarre une activité...

Pour les questions juridiques, comptables, financières, il est possible de se rapprocher d'un centre de promotion des entreprises qui met à la disposition des entrepreneurs des permanences juridiques, comptables, bancaires...

### **EPACA-Sud: L'association EPACA Sud joue-t-elle un rôle dans ton projet ?**

**B.H. : Certainement, elle porte des valeurs que je trouve essentielles : l'entraide, le maintien du contact, la solidarité entre les membres. Nous avons vécu ensemble une année complète grâce et avec l'écriture, nous nous sommes dévoilés, révélés, nous avons vécu des moments intenses et inoubliables. L'association permet de conserver ce lien que nous avons tissé pendant l'année universitaire. Nous pouvons puiser de l'énergie lors de nos rencontres, trouver une écoute. Chaque rencontre est tonifiante, chacun à sa manière apporte son originalité, ses informations, son enthousiasme ou sa crainte, mais nous continuons ensemble !**

Des projets, nous en avons et nous les faisons vivre. Nous sommes sensibilisés par l'illettrisme car nous sommes aux premières loges pour en percevoir les contours et certainement pour impulser à l'usager qui en exprime l'envie de surmonter ses difficultés. L'écrivain public a certainement un rôle capital à jouer dans l'orientation des personnes vers les institutions dédiées à l'enseignement de l'écriture et du calcul. Nous avons entrepris une communication sur le métier que nous souhaitons rendre visible. Les éléments de communication réalisés par EPACA Sud sur les deux compétences « Ecrivain public » et « Auteur conseil » sont déjà de bons supports. Sommaires, ils donnent une explication claire sur les activités que peuvent assurer les diplômés EPAC de l'Université de Toulon. Puis, ils

donnent l'adresse du site, permettant aux personnes intéressées ou aux curieux de découvrir la formation, les coordonnées des adhérents, des adresses importantes, un programme de rendez-vous avec l'écriture ; on y retrouve la charte de déontologie que signe chaque adhérent, preuve de son engagement. Ces outils nous apportent une lisibilité. Simplement, progressivement l'association chemine et nous cheminons avec elle.

Oui, l'écrivain public – auteur conseil a un rôle social à jouer, nous l'avons démontré lors de nos stages quand ils se déroulaient dans le cadre de la formation, nous nous devons de communiquer, expliquer, écouter et convaincre pour que l'écrivain public – auteur conseil soit accueilli et intégré dans le réseau social. Il y a en France tout de même plus de 3 millions d'illettrés, sans compter celles et ceux qui ont perdu l'habitude d'écrire ; il est temps de réfléchir à comment remédier à leur difficulté avec l'écrit ou tout au moins comment pallier l'injustice que représente leur non-maîtrise de l'écriture. Il y a tant de droits non respectés, de souvenirs et d'expérience « perdus »... nous avons notre place. **Ma position est quelque peu militante, mais écrire est un acte fondamental, diffusons notre conviction.**

### **EPACA-Sud: Que pourrait-elle faire de plus, de mieux ?**

**B. H. :** La formation déstabilise, remet en question, bouscule des certitudes, il nous faut faire des choix, c'est-à-dire nous battre avec persévérance pour se faire connaître, faire reconnaître la formation. Les perspectives ne sont pas forcément sereines. C'est en agissant pour défendre l'écriture que nous y parviendrons. L'article que Var Matin nous a accordé est une *première* pour l'association. Il permet de parler du métier, de ses difficultés ; plus on parlera du métier et de ses acteurs, plus le métier d'écrivain public aura ses chances de se faire connaître.

**Il ne suffit pas de claquer des doigts pour obtenir ce que nous estimons juste et pertinent ; nous devons laisser le temps au temps. Les actes que nous posons, aussi petits soient-ils, convergent vers cette reconnaissance. Comme je vous le disais précédemment, mon naturel optimiste me porte à croire que nous y parviendrons.**

## EPACA-Sud: Tes premiers clients ou contrats : qui sont-ils (famille, amis, inconnus) ?

### Comment sont-ils arrivés jusqu'à toi ?

**B.H.** : Ma première cliente est une amie. En formation, elle avait besoin d'une aide pour la relecture critique de son mémoire. Avant le diplôme, je l'aurais fait bénévolement comme ce fut déjà le cas. Amis ou famille, les personnes s'adressent à moi tout naturellement pour rédiger, relire. C'est elle qui connaissant mon installation imminente m'a dit « *j'ai du travail pour toi, mais je veux une facture !* » Elle a pris rendez-vous, m'a donné l'opportunité de tester la relation commerciale. Les suivants sont venus grâce à la plaque qui est apposée sur la porte du cabinet. « *Ecrivain public – Auteur conseil* », ça interpelle ! Une personne m'a demandé ce que je faisais exactement, je lui ai répondu, elle a instantanément pris un rendez-vous pour le lendemain. C'était pour un mémoire que lui réclamait son avocat. Puis, il y a eu une troisième cliente, encore une inconnue... puis une quatrième... Un article vient de paraître dans *Le Mouansois*, j'espère des retombées, même si elles ne sont pas immédiates. Puis, lorsque mes outils de communication seront finalisés, je les distribuerai. **J'ai organisé une inauguration du cabinet de l'écrivain public – auteur conseil. Elle a drainé du monde, des élus, des responsables, Franck Danger, responsable du SEP (Service d'écriture publique dans le Gard et le Vaucluse) m'a fait l'honneur de sa présence. J'ai reçu de beaux encouragements.**



Avec Franck Danger,  
responsable du SEP



Avec Marie-Louise Gourdon, adjointe à la culture à  
Mouans-Sartoux, vice-présidente de la  
communauté d'agglomération Pôle Azur Provence  
et Conseiller Général.

### **EPACA-Sud: Si tu as trois vœux à formuler ?**

**B.H. :** Si je peux me permettre et si je n'encours pas le risque de me transformer en grenouille, j'en formulerais quatre :

**Que l'écriture et l'acquisition des savoirs fondamentaux deviennent un enjeu politique.**

**Que les compétences et les pratiques de l'écrivain public soient connues et reconnues.**

**Que le fait de s'adresser à l'écrivain public devienne un réflexe, parce qu'il est accueillant, ne juge pas, qu'il est bienveillant, discret et efficace.**

**Que l'écrivain public puisse vivre décemment de son travail.**

### **EPACA-Sud: Pour terminer, y-a-t-il une question que tu aurais aimé que nous te posions ?**

**B.H. :** Oui ce serait celle-ci : Y a-t-il un projet dont tu aimerais nous parler ?

Un projet, c'est difficile de ne parler que d'un projet. Des projets ou des idées, j'en ai effectivement. Nous avons discuté avec Gabrielle Mène de l'utilisation de l'écrivain public au sein des ERIC\*. En effet, lors d'une enquête à la mairie sur la faisabilité de la création d'une permanence, alors que je ne percevais pas l'intérêt d'interroger le personnel de ce lieu informatisé à la disposition de tous, j'ai appris par l'animateur que certains usagers venant s'initier à l'informatique avaient des difficultés avec la lecture et qui dit avec la lecture, dit fatalement avec l'écriture. Une fois de plus, l'intervention de l'écrivain public dans ce lieu pourrait placer l'utilisateur dans une démarche positive et le rendrait acteur de sa production écrite. Pourquoi ne pas l'accompagner dans la rédaction d'un courrier et le laisser en prendre totalement possession avec l'outil informatique. Ce service serait à la fois concret et valorisant pour lui.

J'aimerais que nous participions au Festival du livre de Mouans-Sartoux, ce qui nous permettrait de communiquer sur le D.U. et l'Association... nous pourrions montrer quelques-unes de nos productions, créer une animation autour de l'écriture. Nous avons aussi notre place aux *Correspondances* de Manosque où nous pourrions nous installer et écrire pour ceux qui ne le peuvent pas ou qui ne le font pas habituellement. Il est nécessaire d'aller à la rencontre des gens et de répondre à leurs interrogations sur notre métier.

J'ai très envie de me procurer un banc que j'installerai sur le trottoir devant le cabinet, ce sera un « banc de lecture » où quelques nouvelles, quelques poèmes seront posés là à la disposition du passant...



**Un grand merci pour l'intérêt que vous portez à l'installation d'une consœur  
des Alpes-Maritimes.**